



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

quotient familial

Question écrite n° 65657

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget, sur la suppression de la demi-part des veuves et veufs. Cette dernière a encore alourdi la facture de milliers de personnes âgées. Cette majorité précédente qui avait voté en 2008 la fin progressive de cette demi-part avec un avantage devant se réduire petit à petit jusqu'à disparaître totalement cette année. Le bénéfice n'étant maintenu que pour les personnes ayant élevé seules leurs enfants pendant au moins cinq ans. Dans la perspective du PLF 2015, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement sur cette demi-part.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65657

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2014](#), page 8332

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)